

En résumé

Les personnes accueillies en établissement sociaux ou médico-sociaux arrivent en institution avec leur histoire.

Le récit de vie peut se concevoir comme une manière de sauvegarder son passé, de le relier au présent et de donner du sens à sa vie.

Il se révèle aussi être un moyen pour tisser des liens et consolider une éventuelle transmission entre les générations.

Le récit de vie redonne de la valeur à une personne par l'écoute et la prise en compte de sa parole.

Objectifs :

Savoir recueillir la parole de celui qui se raconte.

Savoir utiliser des supports pour animer un atelier récit de vie.

Savoir respecter une certaine éthique et la confidentialité si c'est le souhait de l'utilisateur.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Toute personne en charge d'atelier d'animation, personnel soignant en EHPAD, en CHRS...

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par une formatrice spécialisée dans l'accompagnement des équipes en secteur sanitaire et médico-social.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. Recueillir la parole de l'autre

Grands principes de communication : apports théoriques.

Qu'est-ce que créer un lien ? Pourquoi ? Comment ?

650 €

Net de taxe par personne

Q7 RECITVIE 21-C24



2 jours, soit 14 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



2. Écriture par thème

Faire un recueil thématique.

Différentes formes pour rendre public le travail sur le récit de vie.

3. Écriture et souvenance

La réminiscence : comment se raconter permet de se remémorer ?

Cueillette de souvenirs brefs et confus chez des personnes atteintes de maladies dégénératives.

4. Éthique et déontologie

5. Mettre en place un atelier récits de vie

Nombre de séances.

Temps dédié.

Supports.

Les aléas à prendre en compte avec une population malade ou instable.

Les retours institutionnels.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation :

Exposés théoriques et échanges autour d'exemples pratiques.

Sollicitation systématique des participants sur des situations vécues.

Un support documentaire synthétisant le contenu de la formation sera fourni à chacun des participants.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

